

## CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME PAYS 2002 - 2006

Hiérarchie des Objectifs	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Moyens de Vérification	Risques et/ou Postulats
<p><b>BUT :</b></p> <p>Avoir contribué à l'amélioration du niveau et de la qualité de vie des populations, par la mise en œuvre de la Politique de Population Actualisée en veillant à l'égalité et l'équité entre les sexes.</p>	<p>D'ici 2015 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Adéquation entre le taux de croissance économique et le taux de croissance démographique.</li> <li>- Espérance de vie à la naissance passe pour l'homme de 51 ans à 61 ans et pour la femme de 53 à 63 ans.</li> <li>- Indice synthétique de fécondité passe de 6,3 à 5,7.</li> <li>- Mortalité maternelle réduite de 510 à 300/100 .000</li> <li>- Mortalité infantile réduite de 139 à 120/00</li> <li>- Prévalence du VIH maintenue en dessous de 2 %</li> <li>- Indice du développement humain passe de 0,416 à 0,500</li> <li>- Proportion de femmes parlementaires passe de 13,5 % à 25 %.</li> <li>- Nombre de Femmes Ministres augmente de 5 à 10</li> <li>- Proportion de femmes dans les secteurs modernes de l'économie accrue de X à Y</li> <li>- Ecart entre les filles et les garçons en matière de scolarisation passent de 13,5 % à 8,5 %</li> <li>- Ecart entre hommes et femmes en matière d'alphabétisation passe de X à Y.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recensement</li> <li>- EDS et ESIS</li> <li>- Rapport sur le développement humain durable</li> <li>- Statistiques des organes de pouvoir de l'Etat (Exécutif, Législatif et Judiciaire)</li> <li>- Listes électorales</li> <li>- Statistiques économiques</li> <li>- Statistiques scolaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement du paysage politique favorisant l'amélioration de la qualité de vie de l'homme, de la femme et des jeunes</li> <li>- Insuffisance de financement</li> </ul>

Hiérarchie des Objectifs	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Moyens de Vérification	Risques et/ou Postulats
<p><b>OBJET 1.</b></p> <p>Avoir contribué à une meilleure utilisation des services de santé de la reproduction de qualité et des informations par les différents groupes cibles, en particulier dans les régions de Tambacounda et Kolda.</p>	<p>D'ici 2006 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Proportion d'accouchements réalisés avec l'assistance d'un professionnel de santé passe de 22 % à 46 % pour Tambacounda et de 21 % à 46 % pour Kolda.</li> <li>- Proportion de consultations prénatales passe de 62 % des naissances à 80 % pour TC et 78 % à 90 % pour KD.</li> <li>- Le nombre d'admission pour complications d'avortements dans les structures de SOU passent de X à Y</li> <li>- Les besoins non satisfaits en matière de PF diminuent de 27 % à 5 % pour TC et de 22 % à 6 % pour KD.</li> <li>- Le taux de prévalence contraceptive pour les méthodes modernes passe de 2,3 % à 10% pour TC et de 2,8 % à 10 % pour KD.</li> <li>- Réduction de la létalité maternelle en milieu hospitalier de 1.200 à 1.000. pour 100.000 NV.</li> <li>- Niveau de changement de comportement à risque des jeunes, des femmes et des hommes amélioré</li> <li>- Niveau de changement de comportement des hommes concernant l'exercice par les femmes de leurs droits en SR amélioré</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- EDS et ESIS</li> <li>- Statistiques sanitaires hospitalières</li> <li>- Enquêtes CAP</li> <li>- Rapports de l'Analyse Situationnelle</li> <li>- Rapports d'Activités</li> </ul>	

Hiérarchie des Objectifs	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Moyens de Vérification	Risques et/ou Postulats
<p><b>OBJET 2.</b></p> <p>Avoir contribué à la réalisation des objectifs de la DPPA et au renforcement de la gestion des programmes au niveau national et régional</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proportion de Programmes sectoriels de développement intégrant les objectifs de la DPPA.</li> <li>- Niveau d'intégration des objectifs de la DPPA dans les programmes sectoriels de développement au niveau central et régional</li> <li>- Nombre d'objectifs de la DPPA pris en compte dans les politiques, plans et programmes sectoriels de développement</li> <li>- Données sur la population désagrégées par sexe et par région disponibles</li> <li>- Concertations régulières des acteurs en matière de population au niveau national et régional</li> <li>- Circulation de l'information en matière de population et développement améliorée au niveau national et régional</li> <li>- Interventions en matière de population harmonisées au niveau national et régional</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Logiciel de gestion de données sur la population</li> <li>- Documents du recensement</li> <li>- Statistiques scolaires</li> <li>- Statistiques du Ministère de l'alphabétisation</li> <li>- Rapports de l'observatoire des droits de la femme</li> <li>- Rapports d'études spécialisées</li> <li>- Statistiques du Ministère du Travail</li> <li>- Journal Officiel</li> <li>- Rapports d'activités des institutions de formation en population et développement</li> <li>- Rapports d'évaluation</li> <li>- Les documents de plans et programmes</li> <li>- Enquêtes CAP à réaliser en début et à la fin du programme</li> </ul>	
<p><b>OBJET 3.</b></p> <p>Avoir contribué au renforcement de l'égalité et de l'équité de genre, au plan social et institutionnel.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dispositif légal favorable à l'égalité et l'équité de genre amélioré</li> <li>- Image social de la femme amélioré</li> <li>- Taux de scolarisation des filles passe de 55 % à 70 %</li> <li>- Taux d'analphabétisme des femmes réduit de 49,9 % à 30 %</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport de l'observatoire des droits de la petite fille et de la femme</li> <li>- Journal officiel</li> <li>- Programmes scolaires, radiophoniques et télévisé (analyse de stéréotypes)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disponibilité d'infrastructures et ressources humaines</li> <li>- Engagement des parents</li> <li>- Mise en place de l'Observatoire</li> <li>- Engagement politique et religieux</li> <li>- Insuffisance des ressources financières</li> </ul>

Hiérarchie des Objectifs	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Moyens de Vérification	Risques et/ou Postulats
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nouveau Code de la Famille adopté par l'Assemblée Nationale</li> <li>- Proportions de filles excisées passent de 29 % à 15 % dans la régions de TC et de 33 % à 20 % à KD.</li> <li>- Niveau de changement de comportement de l'homme et de la femme par rapport aux rôles sociaux selon le sexe amélioré</li> <li>- Proportion de femmes actives opérant dans le cadre des groupements à intérêt économique passe de X à Y.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manuels scolaires (analyse de stéréotypes)</li> <li>- Rapports d'études spécialisés (Enquêtes CAP)</li> <li>- Statistiques scolaires</li> <li>- Statistiques de l'alphabétisation</li> <li>- Rapports du MFSN</li> <li>- Rapports des ONGs intervenant dans le développement à la base (Enquêtes de base)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Engagement politique</li> </ul>
<p><b>PRODUIT 1.1.</b></p> <p><b>Accessibilité aux services de SR accrue pour la prise en charge de la santé de la femme, la planification familiale, la lutte contre les IST/SIDA et la maternité sans risque à TC et KD.</b></p>	<p>A la fin de 2006 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 7 centres de santé, 122 postes de santé et dispensaires municipaux offrent des services de SR intégrés dans le PMA selon les normes et les standards de service définis par niveau</li> <li>- X % des formations sanitaires offrant des services de PF</li> <li>- 15 centres de santé offrent des SOU selon les normes et les standards par niveau de service</li> <li>- Les 7 districts sanitaires des deux régions assurent une prise en charge complète de la maternité à moindre risque du niveau périphérique au niveau de référence</li> <li>- 7 centres de santé, 122 postes de santé, 82 maternités rurales des sept districts sanitaires offrent des SBC selon les normes définies</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Statistiques sanitaires</li> <li>- Rapports d'activités</li> <li>- Rapports de l'analyse situationnelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance des ressources financières</li> <li>- Engagement du comité de pilotage des programmes de collecte</li> </ul>

Hiérarchie des Objectifs	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Moyens de Vérification	Risques et/ou Postulats
<p><b>PRODUIT 1.2.</b></p> <p><b>Qualité des prestations de service SR améliorée à TC et KD.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 7 Centres de Santé et 122 Postes de Santé offrent des services de SR de qualité selon les standards et protocoles de service définis par niveau</li> <li>- Niveau de satisfaction des usagers amélioré selon les protocoles COPE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport de l'analyse situationnelle</li> <li>- Rapport d'activités</li> <li>- Enquêtes COPE</li> </ul>	
<p><b>PRODUIT 1.3.</b></p> <p><b>L'accès à l'information, l'Education et les Services de SR pour adolescents et les jeunes accru au niveau national.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- X Espaces adolescents et X centres médico-scolaires offrent des prestations de services et d'information aux jeunes et adolescents selon les standards et les normes de qualité définis</li> <li>- L'EMP/EVF généralisé dans tous les établissements primaires, le premier cycle secondaire et introduit dans le deuxième cycle du secondaire et les dahras</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports d'activités</li> <li>- Rapports de supervision</li> </ul>	
<p><b>PRODUIT 1.4.</b></p> <p><b>Informations en SR pour les différents groupes-cibles : femmes, jeunes et adolescents , hommes disponibles</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- % des personnes touchées par les différents canaux de communication : SBC, Communication de masse, média...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Enquêtes spécialisées</li> </ul>	
<p><b>PRODUIT 1.5.</b></p> <p><b>Capacités managériales de gestion en santé de la reproduction renforcées au niveau central et dans les deux régions couvertes par le programme</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le suivi de la mise en œuvre des activités de SR s'effectue selon des plans d'action régionaux annuels actualisés</li> <li>- La base de données en SR sert à orienter le processus de planification</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plans d'action régionaux annuels</li> <li>- Rapports d'évaluation</li> <li>- Rapports d'activités</li> </ul>	

Hiérarchie des Objectifs	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Moyens de Vérification	Risques et/ou Postulats
<p><b>PRODUIT 2.1</b></p> <p><b>La DPPA est opérationnelle</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- XXX cadres des niveaux national sont formés à la méthodologie d'intégration de la DPPA dans les politiques et les programmes sectoriels</li> <li>- Proportion de Programmes sectoriels de développement intégrant les objectifs de la DPPA.</li> <li>- Niveau d'intégration des objectifs de la DPPA dans les programmes sectoriels de développement au niveau central et régional</li> <li>- Nombre d'objectifs de la DPPA pris en compte dans les politiques, plans et programmes sectoriels de développement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Liste des participants à l'atelier de formation</li> <li>- Rapport de l'atelier</li> <li>- Document de Programme adopté</li> <li>- Rapports des réunions de mobilisation des ressources</li> <li>- Notification des allocations des ressources financières aux structures d'exécution</li> <li>- Liste des participants à l'atelier de formation</li> <li>- Rapport de l'atelier</li> <li>- Documents de programmes sectoriels (Santé, Education, Environnement)</li> <li>- Documents de programmes sectoriels</li> <li>- Documents de politiques, de plans et programmes sectoriels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les ressources sont allouées à la mise en œuvre du 3<sup>ème</sup> PAIP</li> <li>- Insuffisance d'expertise technique</li> <li>- L'instance d'adoption accuse des lenteurs</li> <li>- Existence d'un consensus sur l'approche-programme</li> <li>- Maintien de l'intérêt pour un développement planifié</li> </ul>
<p><b>PRODUIT 2.2.</b></p> <p><b>La gestion de la mise en œuvre de la DPPA est dotée d'outils et de mécanismes appropriés au niveau national et régional</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une base de données décentralisée est fonctionnelle</li> <li>- La base de données est enrichie par le RGPH 2002 et l'EDS XXX</li> <li>- Un tableau de bord de coordination et de suivi de la mise en œuvre des activités en matière de population est opérationnel aux niveaux national et régional</li> <li>- La circulation des informations sur la mise en œuvre de la DPPA est assurée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décision d'affectation des ressources à la base de données</li> <li>- Rapports du RGPH et de l'EDS</li> <li>- Documents du tableau de bord de coordination et de suivi de la mise en œuvre des activités en matière de population</li> <li>- Lettres, Rapports semestriels et annuels sur la mise en œuvre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintien de l'intérêt du gouvernement pour le domaine de population et pour la décentralisation</li> <li>- D'autres partenaires au développement financent les opérations</li> <li>- Le gouvernement accorde des ressources à la coordination et au suivi de la mise en œuvre</li> <li>- Maintien de l'intérêt pour l'approche programme</li> </ul>

Hiérarchie des Objectifs	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Moyens de Vérification	Risques et/ou Postulats
<p><b>PRODUIT 2.3.</b></p> <p><b>La connaissance des questions de Population, de Santé de la Reproduction et de Genre est améliorée</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Institutions de recherche mis à contribution dans l'amélioration des questions de SR, SPD y compris le genre</li> <li>- Programme de recherche opérationnel sur la SR et SPD mis en œuvre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Documents du programme de formation</li> <li>- Rapports annuels de la formation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance d'expertise technique</li> </ul>
<p><b>PRODUIT 3.1.</b></p> <p><b>Cadre Institutionnel de promotion de l'égalité et de l'équité de genre amélioré</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le MFSN dispose d'un plan national d'égalité et d'équité de genre</li> <li>- Structures de planification et de gestion de développement disposent de données sur les conditions de vie et des besoins différentiels de l'homme et de la femme</li> <li>- Le MFSN dispose de plans de gestion et de suivi de programme au niveau central et décentralisé élaboré par les personnels formés</li> <li>- 100 % des ONGs éligibles intègrent la dimension genre dans leurs programmes d'intervention</li> <li>- Mécanismes de coordination des cellules genre au niveau ministériel et des ONGs éligibles sont fonctionnels (A discuter)</li> <li>- Proportion de programmes sectoriels de développement au niveau central, régional et local de développement prenant en compte les questions de genre</li> <li>- Proportion d'établissements de formation intégrant les modules genre dans leur programme passe de X à Y d'ici 2006.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Programmes d'intervention (analyse de contenu)</li> <li>- Enquêtes et rapports de MFSN</li> <li>- Plans de gestion de suivi des programmes</li> <li>- Calendrier des rencontres périodiques</li> <li>- Compte-rendu des réunions périodiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Observatoire des droits de la fille et de la femme mis en place</li> </ul>

Hiérarchie des Objectifs	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Moyens de Vérification	Risques et/ou Postulats
<p><b>PRODUIT 3.2.</b></p> <p><b>Capacités et pouvoirs de décision de la femme renforcés</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'observatoire des droits de la fille et de la femme est fonctionnel</li>   <li>- Informations sur l'évolution des droits de la petite fille et de la femme régulièrement disponibles</li> <li>- Plan d'Action du Réseau National des Femmes Ministres et Parlementaires mis en œuvre entre 2002 et 2004.</li> <li>- Plan d'Action concernant les MGF mis en œuvre</li> <li>- X Femmes parmi les élus détiennent des compétences en matière de négociation et leadership</li> <li>- X Femmes de groupements de développement à la base détiennent des compétences en matière de négociation et leadership.</li> <li>- Proportion de femmes dans la direction des ONGs éligibles passe de X à Y</li> <li>- Nombre de femmes ayant recours aux services de conseils juridiques passe de X à Y.</li> <li>- Proportion de jeunes filles leaders au niveau des activités des jeunes (CCA, EMP/EVF) passe de X à Y.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Documents des Plans d'Actions</li> <li>- Rapports d'activités</li> <li>- Rapports de formation</li> <li>- Liste des ONGs éligibles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le réseau national dispose d'une structure assurant la gestion et le suivi de ses activités</li> <li>- Plan d'action sur les MGF adopté</li> </ul>

Hiérarchie des Objectifs	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Moyens de Vérification	Risques et/ou Postulats
<p><b>PRODUIT 3.3</b></p> <p><b>Acquis en matière de population y compris le droit à la SR, le genre, la SR des adolescents consolidés et élargis aux besoins nouveaux</b></p>	<p>D'ici 2006 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- X ONG développent les activités en matière de droits en SR et SR des adolescents, droits de la petite fille et de la femme</li> <li>- Un cadre cohérent d'intervention en matière de plaidoyer est mis en œuvre</li>   <li>- Proportion d'antennes des réseaux et de responsables, des ONGs éligibles recyclés, formés aux techniques de plaidoyer</li> <li>- X Réseaux (communicateurs traditionnels, autorités religieuses, journalistes, parlementaires et syndicats) impliqués dans les actions de promotion des droits en SR, SR ado et de droits de la petite fille et de la femme.</li>   <li>- Proportion de décideurs et de leaders d'opinion touchés par les activités de sensibilisation en matière de genre</li> <li>- Code de la famille révisé et adopté</li> <li>- Programmes et manuels scolaires révisés en matière de stéréotypes sexistes, passant de X à Y</li> <li>- Information sur la DPPA, les droits de la petite fille et de la femme régulièrement diffusés dans la presse écrite, audio et audio-visuelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Répertoire des ONG's éligibles</li> <li>- Programme d'activités des ONG's éligibles</li> <li>- Rapports d'activités des ONG's éligibles</li> <li>- Documents de stratégie</li> <li>- Rapports d'activités des différents intervenants</li> <li>- Programmes / rapports d'activités des réseaux concernés</li>   <li>- Rapports de formation</li> <li>- Procès verbal de l'Assemblée</li> <li>- Journal Officiel</li> <li>- Programmes / Manuels révisés</li>   <li>- Programmes de sensibilisation</li> <li>- Rapports d'activités</li>   <li>- Grille des programmes</li> <li>- Coupures de presse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Résistances politiques et socio-culturelles vis à vis du projet de loi</li> </ul>

- renforcer l'arsenal juridique et réglementaire (Charte de partenariat entre les OCB et les Collectivités Locales, loi d'orientation familiale,...)
- poursuivre l'adéquation emploi/formation afin de fournir au secteur des profils professionnels plus adaptés
- mettre en place la
- améliorer la communication

Concernant la **protection sociale et prévention et gestion des risques et catastrophes**, l'intégration systématique du genre dans les budgets des projets/programmes devra être effective.

En outre, il conviendra de :

- renforcer les systèmes d'information et développer des bases de données sur la situation des femmes,
- étendre la protection sociale à l'ensemble des couches de la population
- renforcer le niveau de connaissances des questions de vulnérabilité par des études et recherches,
- mettre en place des fonds spécifiques destinés aux différentes cibles
- Mobiliser d'avantages les PTF
- Harmoniser les interventions des différents acteurs
- Mettre en place de l'observatoire des conditions de vie des ménages
- Renforcer les mécanismes de cash transfert au profit des ménages,
- Renforcer les mécanismes de sécurité alimentaire
- Renforcer les capacités des agents du ministère et des différents collaborateurs et partenaires sur les questions liées à la protection sociale